



Tout ceci a été rendu possible grâce à une médiation menée des mains de maitres par les ministres en charge du Travail et de la Sécurité sociale et celui de l'Eau et de l'Energie.

Dans la journée du 3 février, le chantier de construction du barrage hydroélectrique de Nachtigal, conduit par le consortium Société camerounaise de construction du barrage de Nachtigal (CCN), a été le théâtre d'un mouvement d'humeur.

Les employés avient alors paralysé le chantier en bloquant les travaux. Ils en ont profité pour faire étalage d'autres revendications liées à leur traitement. Sur site, le personnel en colère décrivait une situation de ras-le-bol généralisé.

Le calme est finalement revenu sur le chantier à la suite d'une réunion tenue le 3 février entre les représentants du personnel, la délégation départementale du travail et celle de l'eau et de l'Energie.

Les travailleurs ont donc bouclé les négociations avec le paiement et la promesse d'apurement des arriérés de la prime de non logement représentant 25% du salaire de base, apprend-on.

Prévue pour être mise en service à partir de 2023, cette centrale hydroélectrique, située sur le

fleuve Sanaga, permettra d'augmenter l'offre d'électricité du pays de près d'un tiers, avec une capacité de 420 mégawatts. Mais l'on craint que le chantier pourrait ne pas être livré à date si les mouvements sociaux se multiplient.